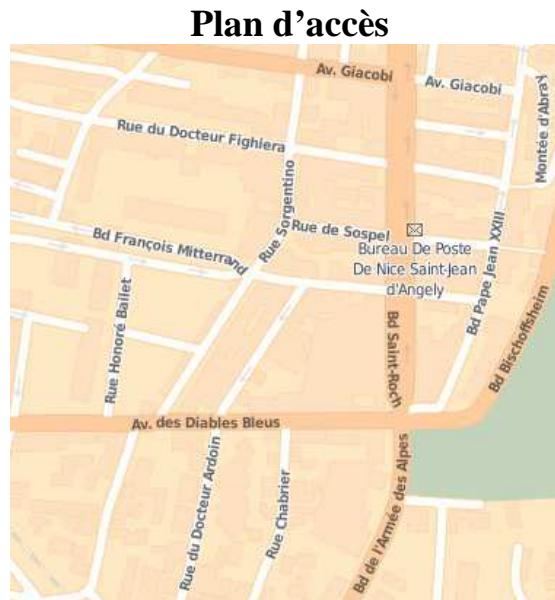


Un accompagnement de qualité

- ***Un espace accueillant et chaleureux**
- ***Une équipe dynamique et impliquée**
- * **Une résidence moderne sécurisée**
- ***Des festivités et des activités variées**



**Bus : Ligne n°16
Arrêt « Vauban »
Ou Ligne 27
Arrêt « Saint Jean d'Angély»**

Tramway : arrêt « Saint Jean d'Angély »

La résidence Saint Jean d'Angély est un établissement public habilité à l'aide sociale.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NICE



VILLE DE NICE
www.ccas-nice.fr

Résidence Saint-Jean D'Angély



Direction de la Gérontologie

**4 Rue Maryse Carlin
06 300 NICE
Tél : 04 92 12 53 85
Fax : 04 92 12 53 88**

Mise à jour : mars 2015

Les appartements

La résidence dispose de 70 appartements meublés d'environ 35 mètres carrés, avec terrasse et/ou loggia, dont 4 dédiés à l'accueil des couples.

Les lieux de vie

Entrer à la résidence Saint Jean d'Angély, c'est plus qu'accéder à un logement individuel, c'est surtout accéder à un mode de vie adapté, au bien-être, à la lutte contre l'isolement, au maintien d'une autonomie. Tout en vivant chez eux, en toute indépendance, les résidents bénéficient d'espaces collectifs propices aux échanges et à la convivialité :

► Une grande terrasse ouverte sur l'extérieur.

► Des salons d'étage permettant de se retrouver en petit groupe, afin de nouer des relations de voisinage propice à la solidarité.

► D'une salle d'animation climatisée, située au 1^{er} étage, espace de convivialité de par sa configuration : présence d'un poste de télévision, bibliothèque, ainsi que la mise à disposition de postes informatiques.



► D'un Foyer Restaurant accueillant les résidents et les seniors du quartier.



Les activités

► Des animations gratuites organisées périodiquement dans le cadre des fêtes et des sorties (plage, séance cinéma, conservatoire, loto intersites etc.)

► Des rencontres intergénérationnelles avec la crèche située dans la résidence.

► Des activités physiques adaptées : Gym aquatique, activités motrices et sport avec les enfants de la crèche.